

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

**Séance du jeudi 21 mars 2024**  
Abergement-la-Ronce - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE  
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 69  
Nombre de procurations : 9  
Nombre de votants : 78  
Date de la convocation : 15 mars 2024  
Date de publication : 28 mars 2024

### **Conseillers présents**

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel
MICHAUD Dominique	BERNARDIN Daniel	ROCHE Paul
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	CHEVAUX Bruno	BREMOND Gabriel
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	RIOTTE Christine
JEANNET Nathalie	MATHIOT Agnès	CHAPIN Jean-Paul
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	JEANNEROD Georges
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	HENRY Micheline
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	GUIBELIN Hervé
LEFEVRE Jean-Philippe	PAUVRET Emeric	MILLIER Cyril
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAMPANHET Stéphane	VIVERGE Patrick
MONNERET Christophe	CUINET Jean-Pierre	DAVID Françoise
ROY Jean-Yves	DELAINE Isabelle	LABOUROT Céline
CALINON Séverine	DEMORTIER-BLANC Catherine	GRUET Olivier
CROISERAT Jean-Luc	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
GAGNOUX Jean-Baptiste	DRAY Frédérique	SANCEY Pascal
GUIBELIN Marie-Rose	HERRMANN Nadine	PERNOUX Annie
HOFFMANN Maurice	JABOVISTE Philippe	GINET Gérard
LEPETZ Joëlle	JARROT-MERMET Laëtitia	CALLEGHER Aline
MANGIN Isabelle	MARCHAND Sylvette	LEGRAND Jean-Luc
PECHINOT Jacques	MIRAT Maryline	LAGNIEN Jacques
RYAT Thomas	NONNOTTE-BOUTON Catherine	
STOLZ Julien	PRAT Hervé	

### **Conseillers suppléés**

FERNOUX-COUTENET Gérard suppléé par VIVERGE Pascal	LACROIX Olivier suppléé par BARDOUX Catherine
THEVENIN Hélène suppléée par BARRET-PAQUES Béatrice	BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
	DIEBOLT Alain suppléé par NOIROT Alain

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

ANTOINE Patricia donne procuration à ROCHE Paul  
BERTHAUD Mathieu donne procuration à DOUZENEL Alexandre  
DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé  
GERMOND Daniel donne procuration à DRAY Frédérique  
GIROD Isabelle donne procuration à MARCHAND Sylvette  
GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia  
GRUET Justine donne procuration à MIRAT Maryline  
MBITEL Mohamed donne procuration à REBILLARD Jean-Michel  
JEANNEAUX Cyriel donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel

### **Conseillers absents non suppléés et non représentés**

CHAUCHEFOIN Gérard	PANNAUX Joël	MATHEZ Christian
CHAUTARD Christophe	JACQUOT Patrick	RIGAUD Fabien

**Objet : Vente aux enchères du contenu du coffre-fort - Legs de Monsieur André BESSON**

Rapporteur : Monsieur Thomas RYAT

Par délibération n° DCC-2023-060 du 6 juillet 2023, le Conseil Communautaire a accepté le legs universel fait par Monsieur André BESSON par testament authentique, reçu par Maîtres Emmanuel MOYSE et Marina ALBERTINI tous deux notaires à Dole, le 15 avril 2022.

Ledit legs compte aux actifs de la succession le contenu du compartiment d'un coffre-fort ouvert auprès du CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE dont l'inventaire et la prisée ont été établis par Maître Hugues CORTOT, commissaire-priseur à Dijon. Divers objets, majoritairement un lingot d'or, des pièces d'or et des bijoux, ont été estimés par celui-ci pour une valeur totale de 172 900 euros.

Après réflexion sur les différentes options et considérations sur le devenir de ces divers objets légués par Monsieur André BESSON et présents dans le compartiment du coffre-fort, la vente aux enchères est considérée comme la meilleure option pour maximiser les fonds générés par ce legs et ainsi permettre à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole de répondre et soutenir au mieux les dernières volontés de Monsieur André BESSON notifiées au cours son testament.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le principe de vente aux enchères des divers objets issus du legs Monsieur André BESSON et présents dans le compartiment du coffre-fort ouvert au CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE figurant dans l'inventaire de Maître Hugues CORTOT, commissaire-priseur à Dijon, ci-annexé,
- **DE CHARGER** Maître Hugues CORTOT, commissaire-priseur à Dijon 44 rue de Gray, de mener la procédure de mise en vente aux enchères,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à conclure la vente de chaque objet au prix de la meilleure enchère et signer les documents de vente correspondants.

SCRUTIN	POUR : 78	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

*Fait à Abergement-la-Ronce, le 21 mars 2024.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Pôle Aménagement et Attractivité du Territoire/Urbanisme
- Maître Thomas ROQUEL – 23 rue Buffon, 21000 Dijon
- Monsieur Hugues CORTOT – 44 rue de Gray, 21000 Dijon



*Jean-Pascal FICHERE.*